

GUIDE PRATIQUE

Rentrée 2010

Collège Pablo Picasso

Sommaire :

- P 2 : Coordonnées utiles
- P 3 : Bienvenue au collège !
- P 4 : Ce qu'il faut savoir...
- P 6 : Les options proposées
- P 8 : L'organigramme du collège
- P 9 : Les acteurs du collège
- P 10 : Le rôle des parents au collège
- P 11 : Les parents d'élèves de la PEEP
- P 12 : Rendez-vous à ne pas manquer



Date des vacances scolaires (année 2010-2011)

Toussaint : du 23 oct au 4 nov 2010
Noël : du 18 déc 2010 au 3 janv 2011
Hiver : du 26 février au 14 mars 2011
Printemps : du 23 avril au 9 Mai 2011
Eté : à partir du 2 juillet 2011

COORDONNEES UTILES

FEDERATION PEEP

89 boulevard Berthier

75847 Paris cedex 17

Tél : 01 44 15 18 18

Fax : 01 47 66 33 02

E-mail : peep@peep.asso.fr

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE PEEP

HAUTE GARONNE

20 place du Capitole

31000 TOULOUSE

Tél : 05 61 21 94 19

Fax : 05 61 21 90 06

E-mail : peep.31@orange.fr

ASSOCIATION PEEP DU SECTEUR FROUZINS-SEYSSES



Site internet : <http://www.frouzins.info/associations/peep/>

E-mail : peep.frouzins@free.fr

Présidente : **Séverine Rose**

Tél : 05 61 76 71 15

E-mail : rose.severine@tele2.fr

Responsable collège : **Noëlle CAUMARTIN**

Tel : 06 46 34 25 72

E-mail : noelle.caumartin@orange.fr

Trésorière : **Nathalie ORDONEZ**

Tel : 05 61 92 72 81

E-mail : a.ordonez@libertysurf.fr

Secrétaire : **Florence HUGONNET**

Tel : 05 61 92 87 84

E-mail : florence.hugonnet@free.fr

COLLEGE PABLO PICASSO

1, Chemin des Mailheaux

31270 FROUZINS

Tel : 05 62 20 72 80

Fax : 05 62 20 72 81

E-mail : 0311915N@ac-toulouse.fr



« Le site de Pablo »

<http://www.pedagogie.ac-toulouse.fr/col-pablo-picasso-frouzins/>

CIO (Centre d'Information et d'Orientation)

58, allée de Bellefontaine

31 100 TOULOUSE

Tel : 05 61 19 27 40

ONISEP (Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions)

58, allées Jean Jaurès

31 000 TOULOUSE

Tel : 05 61 17 82 10



BIENVENUE AU COLLEGE !

L'association des parents d'élèves PEEP du collège Pablo Picasso souhaite la **bienvenue** à tous les nouveaux parents de 6^{ième}. **Ce guide vous est dédié.**

Moment charnière de la scolarité de votre enfant, le passage au collège nécessite toute votre attention et votre participation.

Votre enfant va avoir besoin de vous !



Vous pourrez l'aider :

- ⇒ à s'organiser dans son travail personnel,
- ⇒ à vérifier régulièrement qu'il est à jour dans ses leçons,
- ⇒ et aussi, en participant à la vie de l'établissement :
 - ☞ par le carnet de correspondance,
 - ☞ par les réunions parents / professeurs,
 - ☞ par le conseil de classe,
 - ☞ par la rencontre d'autres parents en rejoignant une association de parents d'élèves comme la PEEP.

**Etre attentif à la scolarité de mon enfant,
c'est multiplier ses chances de réussite !**

Ce qu'il faut savoir...

Pronote :

Vous trouverez sur ce site les informations relatives à la scolarité de votre enfant (emploi du temps, absence des professeurs, notes, absences, retards...) et à la vie du collège (réunions, informations diverses). On accède à ce site à partir du « site de Pablo » : <http://www.pedagogie.ac-toulouse.fr/col-pablo-picasso-frouzins/>. Un code d'accès vous a été communiqué en début d'année.



Les horaires des cours :

Les cours d'une durée d' **1 heure** sont dispensés :
les lundi, mardi, jeudi et vendredi de **8 h 30 à 17 h**
et le mercredi de **8 h 30 à 12 h 30**.

Deux récréations de 15 minutes ponctuent chaque demi-journée.

Les manuels scolaires :

Les manuels sont distribués aux élèves en début et doivent être restitués en fin d'année. Ils doivent être couverts afin d'en augmenter la durée de vie.

L'étude :

Une salle d'étude est à disposition des élèves pour qu'ils puissent travailler lorsqu'ils ont des « trous » dans leur emploi du temps.

Le CDI :

C'est la bibliothèque du collège où les élèves peuvent trouver des documents pour préparer leurs exposés notamment.

La demi-pension :



Le self est ouvert de **12 h à 13 h 30**. L'accès au self se fait au moyen d'une carte à code-barre remise gratuitement à chaque demi-pensionnaire à la rentrée. **En cas de perte, elle sera remplacée au prix de 15 €.**

Le prix de la demi-pension s'élève pour l'année civile 2010 à 385 € (forfait 4 jours) ou 420 € (forfait 5 jours)

Sous réserve de l'achat d'un badge à 5€ (rechargeable), et avec un courrier des parents, un élève **non demi-pensionnaire** peut acheter un repas au prix de 3,75 €.

Tout demi-pensionnaire devra avoir pris son repas avant d'être autorisé à sortir de l'établissement.

L'éducation physique et sportive :

Les cours d'**EPS** (Education Physique et Sportive) se pratiquent dans l'établissement, au gymnase du SIVOM qui jouxte le collège ainsi que sur différents terrains de sport mis à disposition par la municipalité de Frouzins. Les 6^{èmes} et les 4^{èmes} vont à la piscine de Portet.

L'enseignement des langues :

Les langues vivantes enseignées au collège sont l'anglais, l'espagnol et l'allemand (voir tableau des options en pages 6 et 7).

Une section bilangue anglais/espagnol et une section bilangue anglais/allemand sont proposées aux élèves de 6^{ème}. Ces sections bilangues sont poursuivies jusqu'en 3^{ème}.

Les élèves de 4^{ème} se voient proposés une section européenne anglais (pour les non bilangues) et une section européenne espagnol (pour les bilangues).

Côté langues mortes, seul le latin est proposé en option à partir de la 5^{ème} et se poursuit jusqu'en 3^{ème}. Cette option est compatible avec les sections européennes à partir de la 4^{ème}.



Le foyer socio-éducatif :

Le **FSE (Foyer Socio-Educatif)** est une association loi 1901 à but non lucratif organisée et animée par les élèves sous la responsabilité d'adultes de l'établissement et de parents d'élèves. Au bureau du Foyer siègent des représentants de l'administration du collège et deux parents d'élèves. Le bureau est élu lors de l'assemblée générale annuelle de début d'année.

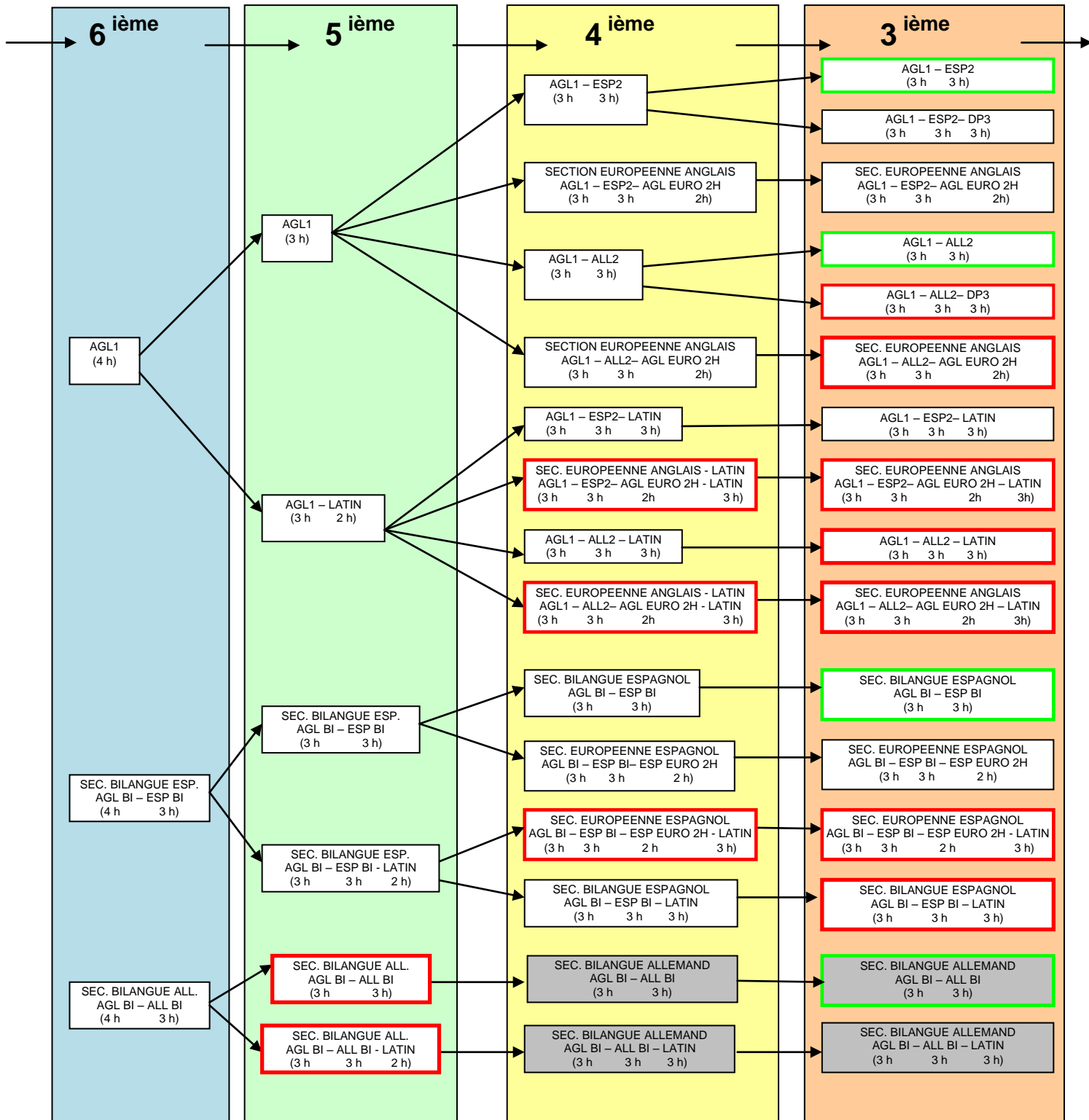
Les activités proposées par le FSE sont multiples et variées : **boxe, Téléthon, loisirs créatifs, chorale, sketch, rock, cha-cha, rap, hip-hop, journal, cirque et ... peut-être salsa, montage vidéo...**). Ces activités ont lieu généralement entre 13 h et 14 h. Les externes peuvent s'y inscrire et profiter également des activités proposées. La cotisation annuelle est fixée à **5 euros** par enfant.

L'association sportive :

L'**AS (Association Sportive)** du collège est affiliée à l'**UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)**, organisme intermédiaire entre l'école et le mouvement sportif associatif, au service des jeunes de 11 à 19 ans de l'enseignement secondaire. Cet organisme permet aux jeunes de pratiquer de nombreuses activités physiques et sportives adaptées à leur âge et à leurs besoins. La PEEP participe régulièrement aux réunions de travail des Conseils Départementaux et Régionaux de l'UNSS. Elle finance par ailleurs des coupes, des médailles et des trophées.

Au collège de Frouzins, **handball, badminton, VTT, ski et athlétisme** sont proposés aux élèves adhérents de l'Association Sportive. Le prix de la licence est de 15 €.

LES OPTIONS PROPOSEES POUR L'ANNEE 2010 -2011



AGL1 : anglais 1^{ère} langue
 AGL BI : anglais bilangue
 ESP BI : espagnol bilangue
 ALL BI : allemand bilangue
 ESP2 : espagnol 2^{ème} langue
 ALL2 : allemand 2^{ème} langue
 AGL EURO : section européenne anglais
 ESP EURO : section européenne espagnol
 DP3 : découverte professionnelle 3 heures

→ Orientation possible

NOUVEAUTE DE LA RENTREE 2010

SECTION MISE EN PLACE APRES 2010

COMPATIBLE AVEC L'ATELIER SCIENTIFIQUE

Options proposées par le collège Pablo Picasso Année scolaire 2010-2011

(Voir les différents volumes horaires hebdomadaires associés à chaque option dans le tableau de synthèse)

Première langue : C'est l'anglais. Se commence en 6^{ième} et se poursuit jusqu'en 3^{ième}.

Deuxième langue : Espagnol ou allemand. Se commence en 4^{ième} et se poursuit en 3^{ième}.

Section bilangue : Deux langues vivantes sont étudiées dès la 6^{ième}. Soit l'anglais et l'espagnol, soit l'anglais et l'allemand. L'entrée en section bilangue en 6^{ième} implique la poursuite en section bilangue jusqu'en 3^{ième}.

L'anglais est toujours considéré comme langue vivante 1.

Compatible avec : latin, atelier scientifique

Non compatible avec : européenne anglais, découverte professionnelle

Section européenne Anglais : Cette option se commence en 4^{ième}. Elle est offerte aux élèves des sections non bilangues. Elle se traduit par 2 heures d'anglais en plus par semaine, la participation obligatoire à un voyage en Angleterre et l'accueil d'un correspondant anglais durant 1 semaine. L'engagement des familles est demandé à l'inscription de l'élève. Le voyage se déroule durant l'année de 3^{ième}.

Compatible avec : latin,

Non compatible avec : bilangue, découverte professionnelle, atelier scientifique

Section européenne Espagnol : Cette option se commence en 4^{ième}. Elle est offerte aux élèves des sections bilangues espagnol. Elle se traduit par 2 heures d'espagnol en plus par semaine. Un voyage en Espagne dans la famille d'un correspondant et l'accueil de ce même correspondant durant 1 semaine doit faire l'objet d'un engagement des familles lors de l'inscription de l'élève. Le voyage se déroule durant l'année de 4^{ième}.

Compatible avec : latin,

Non compatible avec : découverte professionnelle, atelier scientifique

Latin (3h en 4^{ième}, 2h en 3^{ième}) : Cette option est offerte dès la 5^{ième} à tous les élèves (bilangues ou non). Le choix du latin en 5^{ième} implique sa poursuite jusqu'en 3^{ième}.

Compatible avec : bilangue, européenne anglais, européenne espagnol,

Non compatible avec : atelier scientifique, DP3h

Découverte Professionnelle : (3h par semaine). Option de 3^{ième} proposée aux sections non bilangues uniquement. Cette option de culture générale permet la découverte des métiers de l'ensemble des secteurs d'activités et les différentes voies d'orientation.

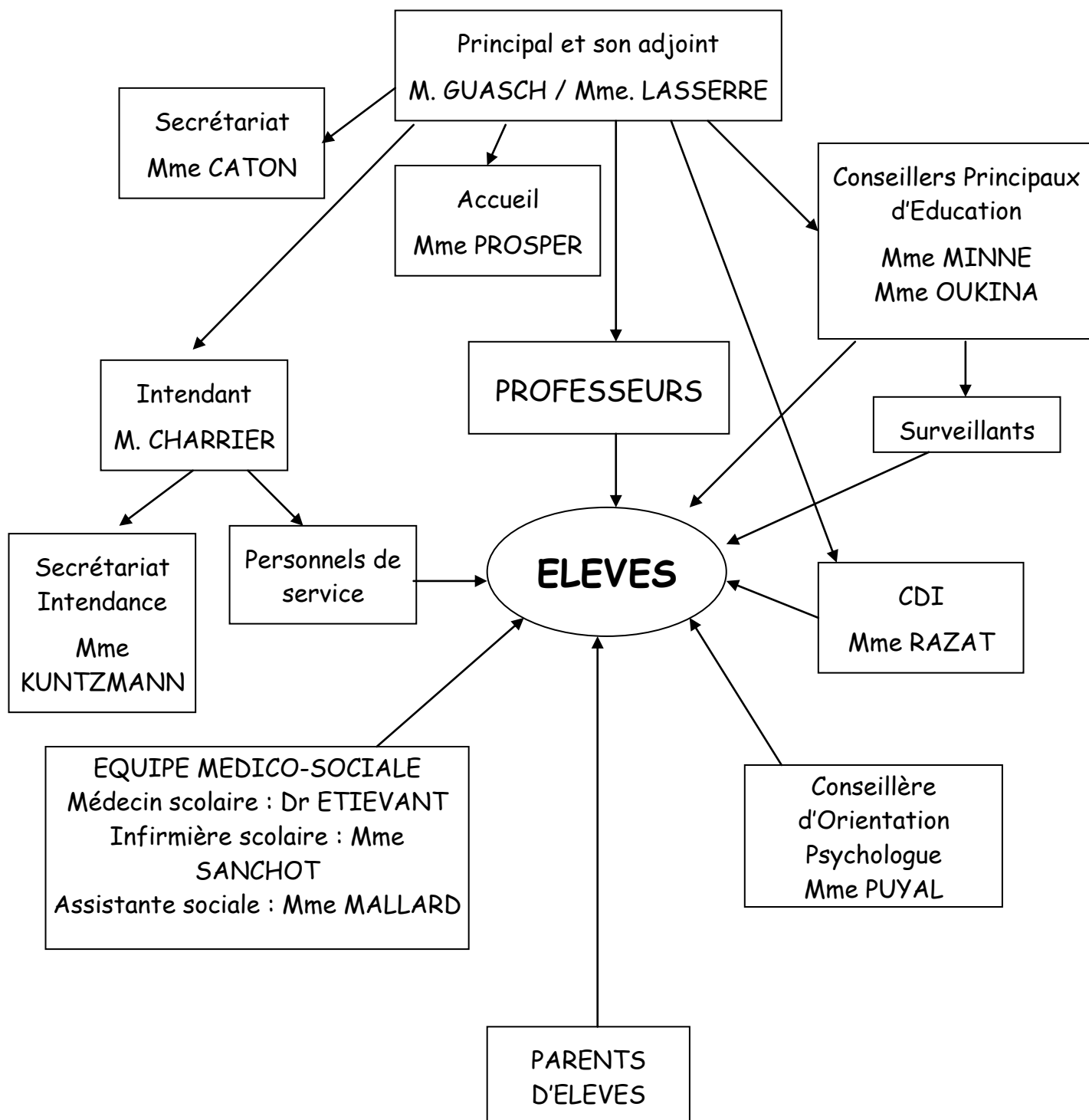
Non compatible avec : bilangue, européenne anglais, européenne espagnol, latin, atelier scientifique

Atelier scientifique : (équivalent à 1,5 h par semaine). Ce n'est pas une option mais un atelier reconduit chaque année sur présentation d'un dossier de demande de renouvellement au Rectorat. Cet atelier est proposé aux élèves de 3^{ième} non bilangues et bilangues, mais pas aux élèves des sections européennes, ni aux élèves DP 3 heures, ni aux élèves latinistes. Le thème de cet atelier est : « la recherche scientifique de l'antiquité à nos jours : une approche expérimentale ». L'atelier a pour objectif d'illustrer par des activités pratiques simples la démarche d'un chercheur. Il est organisé sur un rythme de 4 sessions de 4 séances, 2 de sciences physiques, 2 de SVT. Dans le cadre de la fête de la science une sortie est organisée dans un laboratoire. Une exposition des travaux réalisés clôturera l'année.

Compatible avec : bilangue

Non compatible avec : européenne anglais, européenne espagnol, latin, découverte professionnelle

L'ORGANIGRAMME DU COLLEGE



LES ACTEURS DU COLLEGE

Le principal : Au collège, on parle de principal, au lycée de proviseur. C'est le chef d'établissement. Il vous recevra dans les moments cruciaux. C'est le cas lorsque votre enfant doit changer d'établissement scolaire, quand vous faites appel d'une décision d'orientation ou si votre garnement est menacé d'une sanction disciplinaire grave. Dans les grands collèges et lycées, le chef d'établissement est secondé par un adjoint avec lequel il partage un certain nombre de responsabilités.

Le Conseiller Principal d'éducation : Dans les établissements secondaires, le CPE a pour responsabilités :

- le fonctionnement de l'établissement : contrôle des effectifs, assiduité des élèves, sécurité,
- la collaboration avec le personnel enseignant : échange d'informations sur le comportement et l'activité des élèves, suivi de la vie de la classe,
- l'animation éducative : relations avec les élèves, foyer socio-éducatif, etc.

Il reçoit les parents qui le demandent.

La Conseillère d'Orientation Psychologue : Si vous ou vos enfants voulez mieux connaître certaines filières scolaires et universitaires, la conseillère d'orientation psychologue est là pour vous informer et vous conseiller. Attention, elle ne prendra pas les décisions à votre place ! Vous pouvez la rencontrer soit au collège où elle assure une permanence de quelques heures par semaine, soit au Centre d'Information et d'Orientation dont elle dépend (CIO de Toulouse Mirail, 58 allées de Bellefontaine 31000 Toulouse Tel : 05 61 19 27 40)

L'assistante sociale : Elle est présente au collège habituellement tous les lundis de 8h30 à 17h. Elle reçoit les parents et les élèves sur rendez-vous.

L'infirmière Scolaire : Elle reçoit les enfants qui en ont besoin si possible aux interclasses. Elle participe aux actions de prévention menées au collège.

Le professeur principal : Il constitue le lien entre ses collègues des autres disciplines, les élèves et leurs parents. En début d'année, il accueille la classe, distribue les emplois du temps et les documents administratifs à remplir par la famille. C'est la personne à voir pour tout ce qui concerne la classe entière.

L'intendant : Il tient les cordons de la bourse du collège. Responsable des questions matérielles et financières, c'est à lui que l'on envoie le paiement de la restauration scolaire.

Le surveillant : Sous la tutelle du Conseiller Principal d'Education, il est chargé de la surveillance des élèves.

Les élèves délégués de classe : Dans chaque classe, les élèves élisent deux d'entre eux pour les représenter. Ces délégués sont présents lors des conseils de classe.

LE RÔLE DES PARENTS AU COLLEGE

Quelques jours après la rentrée, on va vous demander de voter pour élire des parents comme vous qui défendront les intérêts de votre enfant au **Conseil d'Administration**.

Tout parent qui le désire peut se porter candidat en vue d'être élu.

Votre vote est important, car de lui dépend :

- le nombre de **parents élus** qui siègeront au **Conseil d'Administration**,
- le nombre de **parents-délégués** qui vous représenteront au **Conseil de Classe**.



Les parents élus : Ils sont élus par tous les parents du collège lors des élections qui ont lieu en début d'année scolaire. Ils siègent au Conseil d'Administration, à la Commission Permanente et au Conseil de Discipline.

Le Conseil d'Administration : Il se réunit au moins 5 fois dans l'année pour décider de la bonne marche de l'établissement (règlement intérieur, budget, moyens horaires des professeurs, prix de la demi-pension, renouvellement des manuels scolaires, sorties et voyages scolaires, lutte et prévention des conduites déviantes chez certains élèves, etc.).

Siègent à ce conseil : le Principal et son adjoint, le Conseiller Principal d'Education, le gestionnaire (ou intendant), les professeurs élus, les surveillants élus, les délégués-élèves, les personnels de service élus, le conseiller général du canton, des représentants des communes du secteur ainsi que les **parents élus**.

Les parents-délégués : Ce sont des parents volontaires proposés par les fédérations de parents d'élèves au prorata des résultats des élections au Conseil d'Administration. Ils représentent tous les parents de la classe lors des conseils de classe.

Le Conseil de Classe : Il est présidé par le Principal, son adjoint ou par la Conseillère Principale d'Education. Le conseil de classe rassemble les professeurs, les délégués des élèves, les **parents-délégués** et, éventuellement, la Conseillère d'Orientation Psychologue.

Le Conseil de Classe se réunit à la fin de chaque trimestre pour établir le bilan du travail de la classe et de chacun de ses élèves. Il arrête les **propositions d'orientation**, d'où l'importance d'y faire entendre la voix des parents.

Si vous être intéressés par ces fonctions, faites-vous connaître auprès de la responsable PEEP du collège, Noëlle CAUMARTIN (tel : 06.46.34.25.72, e-mail : noelle.caumartin@orange.fr).

La tâche n'est pas très lourde. Vous bénéficiez, en venant aux réunions PEEP, d'une formation adaptée, et ce dans une ambiance conviviale et détendue. Vous apprendrez ainsi à découvrir le collège et ses différents acteurs d'une manière différente !

**La scolarité de votre enfant, son éducation, son avenir
ça vous regarde !
PARTICIPEZ A LA VIE DU COLLEGE EN REJOIGNANT LA PEEP !**

LES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA PEEP

La PEEP :

Créée en 1926 par des parents d'élèves, la PEEP est la plus ancienne des fédérations. Elle est à l'origine du mouvement des parents d'élèves de l'enseignement public. La PEEP, ce sont 300 000 familles adhérentes réparties dans plus de 5 000 associations affiliées en France métropolitaine et en Outremer, libres de penser et de prendre leurs décisions en fonction du contexte local. A la PEEP, pas de mot d'ordre venu d' « en haut » ! La PEEP, force de proposition, fédère les parents dans le seul intérêt des enfants.

Les Valeurs de la PEEP :

La PEEP, association reconnue d'utilité publique, est apolitique. Elle est indépendante de l'Éducation Nationale et de ses syndicats de personnels.

La PEEP est attachée au principe de laïcité et de gratuité de l'école.

La PEEP est attachée à l'esprit de participation et au développement d'une concertation efficace et sereine au sein du système éducatif, notamment lors des conseils de classe et des conseils d'administration.

Notre devise : « Pour les Enfants, une Ecole avec les Parents »

Le rôle de la PEEP au collège Pablo Picasso :

L'association locale des parents d'élèves du collège Pablo Picasso est aux côtés des familles :

- pour les écouter et les informer de manière objective,
- pour les aider et les conseiller dans leurs démarches auprès de l'administration,
- pour défendre en toute légalité leurs intérêts généraux.



Si vous vous posez des questions sur la place des parents au collège,
Si vous cherchez un moyen d'être acteur de la scolarité de votre enfant.
Si vous voulez rencontrer d'autres parents en rejoignant une association de parents d'élève comme la PEEP.

Venez nous rencontrer pour une soirée d'information

Jeudi 23 septembre
à 20h30 salle Latapie basse
à Fouzins

